



## COMITE DE DIRECTION

### Réunion du 01 septembre 2026 à 18h30

**Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction**

**Président** : M. GIROUD-GARAMPON Hervé

**Présents** :

Mmes BRAULT Annie - STRAPPAZZON Laurie  
MM. BARATIER Thierry - BOULORD Jean Marc – BUOSI Bernard- CHASSIGNEU Guy –  
COCHARD Jean Luc - MALLET Marc - MONIER Patrick - MONTMAYEUR Marc - NURIT Fabien  
- SOZET Jean Louis - THEVENIN Cyril - VACHETTA Michel - VEYRET Bernard

**Excusés** :

MM. BOURGEOIS Samuel - Dr LABROSSE Alexandre - LOSA Jean Michel – MAZZOLENI  
Laurent- TRUWANT Thierry

**Assistent** : Mme DA ROCHA Elisabeth – MM. BARTOLINI Thomas - CARRETERO Christophe

**ORDRE DU JOUR** :

1. Approbation du PV du Comité de Direction du 7 juillet 2026
2. Courriers et informations diverses
3. Paiement des arbitres
4. Proposition dates AG 26-27
5. Dates des Comités de Direction 2026-2027
6. Permanences Week-end
7. Présentation de la saison technique 26-27
8. Calendrier sportif 2026-2027
9. Réunions U15-U17
10. Retour sur les réunions avant saison
11. Questions diverses

**Ouverture de séance à 18h30**

**1. Approbation du PV du Comité de Direction du 7 juillet 2026**

**Erratum** : Composition des commissions 26-27 - Mr Mercier Didier sera membre des commissions : Statut de l'Arbitrage et Discipline et **non** de la commission sportive.

**Intervention de M. Montmayer** concernant le courrier du club de Goncelin : souhaite rappeler que le Président d'une commission ne prend jamais de décision seul. Les décisions sont prises

collectivement par l'ensemble des membres de la commission, conformément à son fonctionnement.

Le PV est approuvé.

## 2. Courriers et informations diverses

### Courriers :

- **Courrier de Arthur Coscas** souhaitant que le District fasse promotion de son activité. C'est refusé, ce n'est pas le rôle du District.
- **Courrier du GF38** / invite les clubs du Département à sa « Soirée Clubs » le mardi 8 septembre au stade des Alpes afin de présenter son nouveau programme clubs. M. Vachetta représentera le District
- **Courrier de l'UNSS** : L'UNSS Isère organise, dans le cadre de la Journée nationale du sport scolaire, un événement **100 % féminin dédié au football**, le mercredi 23 septembre 2026 au stade de Sassenage, avec des rencontres de football à 5 réparties en trois catégories.  
L'objectif est de développer la pratique du football féminin scolaire en Isère, avec la mise en place d'ateliers tennis-ballon et golf-football, pour lesquels l'UNSS sollicite le soutien du District en matière de partenariat. D Cazanove passera de 10 à 12h avec un éducateur du GUC, L. Strappazzon et P. Monier passeront dans la journée.
- **Courrier de l'International d'Agnin** concernant des problèmes de gestion au sein du club. Le District ne peut interférer dans sa gestion interne.
- **Courrier de O. Villefontaine** qui informe d'un nombre important de départs de ses licenciés vers d'autres clubs. Les membres du District s'accordent sur le fait que c'est une pratique récurrente dans beaucoup de clubs malheureusement.
- **Courrier de l'Union sportive Etoile Antonine** qui informe avoir saisi la conférence des conciliateurs du CNOSF suite à décision rendue par la commission Supérieure d'Appel de la FFF.
- **Courrier de la commission Technique régionale** souhaitant renforcer sa commission LABEL. Le District ne proposera pas de candidats au vu du nombre déjà insuffisant d'effectif au District.
- **Dispositif Pass Sport** reconduit pour la rentrée 26-27. L'information ainsi que les modalités d'adhésion sont publiées sur notre site. A noter la réintégration des 6-13 ans dans le dispositif.
- **Courrier de la FFF - Projet Club : Lecture du courrier de la FFF concernant le « Projet Club »**, informant de l'ouverture de l'outil à l'ensemble des clubs. À ce jour, un groupe de travail est constitué avec la participation de J. Hugonnard, L. Strappazzon et JL. Cochard, Le Président invite les membres du Comité Directeur à rejoindre et à renforcer ce groupe de travail pour accompagner les clubs dans cette démarche.

- **Nouveau dispositif FAFA – le FAFA Matériel /**

Ce dispositif a pour vocation d'aider les clubs à maintenir et améliorer leur fonctionnement courant, en facilitant l'acquisition d'équipements essentiels à la vie sportive et associative, notamment :

- du matériel sportif,
- de l'électroménager,
- du matériel informatique,
- du mobilier destiné aux lieux de vie.

Attention L'attribution de l'aide obéit à un principe de « premier arrivé – premier servi », dans la limite d'un quota par district, correspondant à un tiers des clubs par district et par saison.

L'ensemble des clubs du territoire recevront un code promo à utiliser sur Le Corner. Ce code sera envoyé sur la boîte mail officielle des clubs.

Les clubs peuvent prendre connaissance du cahier des charges ainsi que la procédure de connexion au « Corner » publiés sur notre site.

- **Courrier de la Direction technique de l'arbitrage – Dispositif de caméras embarquées Motorola**

La FFF souhaite étendre à l'ensemble des Liges et Districts volontaires le dispositif de caméra embarquée, expérimenté au cours de la saison écoulée sur plusieurs territoires.

Après en avoir débattu, le Comité Directeur valide la mise en place de ce dispositif au sein du District. Compte tenu du nombre limité de caméras disponibles (une à deux), celles-ci seront prioritairement utilisées lors des matchs identifiés à risques. Le délégué désigné pour la rencontre ou une autre personne sera chargé(e) de récupérer la caméra au District avant le match et de la rapporter au District à l'issue de celui-ci.

- Courrier de la FFF : **Dotation « Bonus exploit » Edition 26-27 Coupe de France Crédit Agricole.**

Une équipe qui réalisera un exploit en éliminant un adversaire hiérarchiquement supérieur d'au moins 2 niveaux se verra octroyer un bonus à l'exploit matérialisé par un bon d'achat Nike. Bonus cumulatif si plusieurs exploits. Il prendra effet entre le 1<sup>er</sup> tour et le 6<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France et sur une valorisation des clubs ayant réalisé le meilleur parcours au titre du petit poucet régional et national.

- **Courrier de la SDJES – Agrément des services civiques**

La SDJES souhaite la mise en place d'un agrément collectif, dont la gestion serait assurée par le District au bénéfice de ses clubs.

Le Président soumet au vote du Comité la prise en charge de cet agrément par le District.

Après délibération, la prise en charge de l'agrément collectif est approuvée à la majorité des membres du Comité.

- **Courrier de Jean Louis Sozet** qui précise que la radiation vient d'être rajoutée dans les sanctions disciplinaires et qu'il convient de fixer le montant de l'amende correspondant. Après en avoir délibéré, le Comité vote une amende de 1 000 € pour la sanction de radiation.

- **Candidatures :**

- **Salime SAID** pour la commission de délégations : transmis à la commission compétente
- **Georges VILELA** pour la commission de délégations : transmis à la commission compétente
- **Mounir AKALAI** pour la commission d'Ethique : Validé par le Comité
- **Loic TROITSKY** pour la commission foot entreprise et foot en semaine : Validé par le Comité

**INFORMATION DU PRESIDENT :**

- **Un nouveau contrat d'alternance** a été signé, nous aurons à partir de lundi prochain une nouvelle alternante en charge des réseaux sociaux et du partenariat. Il s'agit de Mellina Tabet qui prépare un master européen management du développement commercial. Thierry Baratier sera son tuteur.
- **Pause d'apaisement – Carton Violet**, la mise en place de la pause d'apaisement est effective dès la reprise des championnats. Les membres du Comité en ont reçu les modalités et les clubs en ont été informés par mail et par le site du District. A noter que la pause d'apaisement doit être notée sur la FMI.
- **Collège des Présidents** –Le Président fait un retour sur les principaux points abordés :
  - Point sur les licences
  - Point ETR
  - FAFA
  - Caméras embarquées
  - IA
  - Ayant droits
  - Système FACE
  - Finale Pitch aura lieu le 1<sup>er</sup> mai
  - Signature de 2 conventions : Financière sur le territoire de la Laurafoot 26-29 et convention 26-29 relative au fonctionnement et au financement de l'ETR
- **Week end des bénévoles à Clairefontaine les 19 et 20 septembre 2026**

Le Président présente les dirigeants qui participeront à cette nouvelle aventure

|                     |                   |
|---------------------|-------------------|
| CORBELIN            | JAMOTEAU Antoine  |
| VALLEE DE LA GRESSE | GRACA Julien      |
| USVO                | CHERNI Abdessatar |
| USVO                | TSHIKWATA Symeon  |
| VINAY               | NURIT Loris       |
| VINAY               | CELLIER Loic      |

### 3. Paiement des arbitres

A partir de cette saison en championnat les clubs n'auront plus à payer directement les arbitres : l'organisation se fera comme suit :

- **Péréquation** : elle est applicable aux catégories **Seniors Masculins de la D1 à la D4 ainsi qu'aux U19 D1, U17 D1 et U15 D1**. Le montant correspondant est imputé sur le compte des clubs au cours du mois suivant.
- **Autres catégories** : pour toutes les autres catégories, **à l'exception des coupes (hors finales), les frais d'arbitrage sont réglés directement par le District** et imputés sur le compte des clubs au cours du mois suivant
- **Date des règlements arbitres et observateurs** : l'ensemble des paiements effectués par le District intervient **à compter du 20 du mois pour les matchs qu'ils ont effectués au cours du mois précédent**.
- **Coupes (hors finales)** : **les frais d'arbitrage sont réglés le jour du match, à parts égales entre les deux clubs**, sur présentation du reçu de frais d'arbitrage.

M. Mallet émet une objection concernant notamment le paiement des jeunes arbitres qui seront contraints d'attendre 1 mois et 20 jours pour leurs défraiements.

**La nouvelle procédure est validée à la majorité par le Comité.**

### 4. Dates Assemblées Générales

Le Président annonce que l'Assemblée générale d'hiver aura lieu le 27 novembre.  
L'Assemblée d'été le 2 juillet.

### 5. Dates des Comités de Direction

- 5 octobre 2026
- 2 novembre 2026
- 7 décembre 2026
- 1er février 2027
- 1er mars 2027
- 5 avril 2027
- 3 mai 2027

### 6. Planning des permanences

Elles restent assurées par Mme Annie Brault – MM Boulord – Montmayeur – Truwant et Vachetta.  
Les permanences FMI sont quant à elles à la charge de M. Mallet.  
Le planning est diffusé chaque semaine sur le site.

### 7. Présentation de la saison technique 26-27

Thomas Bartolini, Conseiller Technique Départemental fait une présentation au Comité de direction des actions menées par la commission technique en raccord avec la politique fédérale et détaille les points suivants :

Le Projet club – Labellisation  
Le développement et animations des pratiques  
Le Plan de performance fédéral  
Les Formations d'Educateurs

## 8. Calendrier sportif saison 2026 - 2027

Le calendrier est finalisé, il manque cependant les dates du Futsal et pour donner suite à la remarque pertinente de M. Montmayer il faut ajouter les dates MR (matchs en retard) sur la ligne de la D2 poule à 13.

## 9. Point sur les licences et engagements

Un retour est fait sur ces différents points par Michel Vachetta, qui restent sensiblement à l'identique à la même date l'an dernier.

## 10. Réunions U15-U17

Marc Mallet précise que les dates sont fixées, les informations ont été envoyées aux clubs, il reste cependant deux réponses de clubs en attente. Il y aura 5 réunions, 1 par secteur. Le Président informe que cette saison une intervention de la SDJES aura lieu concernant les violences sexistes et sexuelles. C'est un sujet très important pour nos clubs, les conséquences doivent être abordées.

Marc Mallet informe également qu'à l'occasion de ces réunions, des informations sur le PEF seront aussi à l'ordre du jour.

## 11. Retour sur les réunions d'avant saison

Après les différents retours par les clubs et les formateurs, il convient de penser à une nouvelle organisation pour les prochaines saisons. Un débat s'ouvre avec certaines pistes : rendre ces réunions plus ludiques, plus interactives, pour qu'elles suscitent plus d'intérêt. Il est suggéré d'introduire cette réflexion aux réunions des commissions des Présidents de clubs.

Un groupe de travail est alors constitué afin de travailler sur un nouveau format. Il sera composé de L Strappazzon, JL Cochard, Marc Montmayer, F.Nurit, JL Sozet, B. Veyret.

## 12. Questions diverses

### **Demandes de JM Boulord :**

-Valider une entente U17 entre le club de Cheyssieu et de la Sanne  
Entente déjà existante l'an dernier, l'entente est renouvelée par le Comité pour 26-27

-Valider une dérogation pour l'éducateur D2 de CVL titulaire du CFF3 et inscrit en recyclage en novembre. La dérogation est validée par le Comité.

-Club de Turcs de Grenoble qui demande à alterner 2 éducateurs. Le règlement ne prévoit pas cette situation. Elle est refusée

**Demande de M. Mallet** qui souhaite passer le foot entreprise, foot en semaine en FMI.

Un vote est proposé : la mise en place de la FMI est validée à la majorité, 1 abstention.

Marc Mallet sera présent à la réunion plénière du 9 septembre afin de présenter cette mise en place.

**Demande de M. Montmayer** : quelle est la date de la commission juridique ? Sachant que les vœux sont à déposer pour le 17 octobre au plus tard. M.Vachetta se charge d'en faire la demande au Président de ladite commission.

**Séance clôturée à 21h00**

Hervé GIROUD-GARAMPON  
Président

Elisabeth DA ROCHA  
Responsable administrative